

L'art de forger sa lignée



romans dynastiques de l'aristocratie française, la figure légendaire du chevalier au cygne joue la course en tête. Dès le Haut Moyen Âge, les chansons de geste avaient popularisé ce mystérieux chevalier, apparu un jour sur les rives du Rhin dans une barque tirée par un cygne. L'histoire conte qu'il épousa une dame de haute naissance, Béatrice, qui lui donna une fille. Mais quand Béatrice interrogea son époux pour savoir son nom et son origine, le cygne revint chercher le chevalier, qui disparut pour toujours. Selon une tradition attestée au XII^e siècle, le chevalier croisé Godefroy de Bouillon était le petit-fils du chevalier au cygne. Les familles qui lui succédèrent au comté de Boulogne, tout comme celles qui leur étaient apparentées, continuèrent à revendiquer ce personnage légendaire comme ancêtre. « Au Moyen Âge, le cygne devint l'animal totemique d'un vaste groupe de familles liées entre elles et

Mérovée, qui a donné son nom aux Mérovingiens, reste une figure énigmatique, certains historiens mettant en doute son existence même (gravure de Stefano Della Bella, 1644).



Du Moyen Âge au XVIII^e siècle, la fiction s'est immiscée de mille et une manières dans les généalogies dont la noblesse était si friande. Ou comment dorer et redorer son blason.

Si l'on en croit la chronique de Frédégaire, datée du VII^e siècle, le roi des Francs Clovis I^{er} aurait eu pour grand-père un certain Mérovée, né de la double union d'une princesse avec le chef franc Clodion le Chevelu et un monstre marin, « une bête de Neptune semblable au Quinotaure ». Ce légendaire Mérovée (ou Merowig,

Merovech) a d'ailleurs donné son nom à la dynastie des Mérovingiens. Plusieurs lignées de rois anglo-saxons, elles, se reconnaissaient comme descendants de Wogan, autrement dit Odin, maître de la magie, de la chasse et de la guerre dans le panthéon germanique. Une divinité païenne que l'Église a plus tard christianisée en lui attribuant pour ancêtre le Noé de la Bible. Le cas de Charlemagne (742-814) relève d'un usage plus roué de la politique. Sa première généalogie, rédigée de son

vivant, a fait de son ancêtre authentique, saint Arnoul, évêque de Metz, le petit-fils d'une princesse mérovingienne, Blithilde (ou Blihilde), inventée pour l'occasion et d'un sénateur romain tout aussi imaginaire, Ansbertus. Un tour de passe-passe qui a permis à l'empereur de légitimer son pouvoir, en créant un lien direct entre la dynastie des Mérovingiens et celle des Carolingiens (voir *En quête d'ancêtres*, p. 34).

FALSIFICATIONS

On le voit, les temps anciens sont un terrain propice aux fables généalogiques. Mais durant des siècles, la fiction a continué à s'inviter dans les histoires des plus nobles familles de façon extrêmement variée et parfois subtile, quand des preuves falsifiées étayaient le récit. Au rayon des grands

La dynastie mérovingienne, de Pharamond à Clovis en passant par Clodion le Chevelu et Mérovée, est enveloppée de récits légendaires qui ont tissé le fil de son origine et façonné une lignée mythique (gravure anonyme, 1856).



La Chanson du Chevalier au Cygne narre l'histoire d'un chevalier apparu mystérieusement sur les rives du Rhin, transporté par un cygne. Après son mariage avec Béatrice, une noble dame, il disparut définitivement lorsque celle-ci chercha à percer le mystère de son identité. Godefroy de Bouillon et sa lignée se proclamèrent descendants de cette figure légendaire (enluminure du Livre de Talbot-Shrewsbury, v. 1445).

dispersées à travers toute l'Europe. Il apparaissait dans les sceaux et sur les cimiers », explique Germain Butaud, maître de conférences en histoire médiévale à l'Université Côte d'Azur, co-auteur de l'ouvrage *Les enjeux de la généalogie*. Et l'on retrouve le cygne au XV^e siècle dans l'emblème du duc Jean de Berry, le commanditaire des *Très riches heures du duc de*



Au Moyen Âge, le cygne devient le symbole d'un groupe étendu de familles, ornant les sceaux et les cimiers pour rappeler l'aura mythique de leurs origines. Dans cette enluminure, Penthésilée, la reine des Amazones, est représentée comme l'une des Neuf Preuses, arborant ses armes aux côtés d'un cygne blanc (*Petit armorial équestre de la Toison d'or*, 1460-1470).

Berry, conservé au musée Condé de Chantilly. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, certaines familles ont continué à brandir des figures d'ancêtres efficaces, sources de prestige et de légitimité... au prix de quelques adaptations. Au XV^e siècle, le chanoine Pierre Le Baud attribue par exemple à la Maison de Montfort une fictive ascendance capétienne. Selon lui, le roi Robert le Pieux avait eu d'un second mariage secret un fils, Amaury, à qui il avait offert la terre de Montfort, dans les actuelles Yvelines. Ainsi s'expliquait la bravoure de ses descendants, comme Simon de Montfort, le chef de la croisade contre les Albigeois. D'autres lignées, moins ambitieuses, ont appelé à la rescousse d'une généalogie bancale ou incertaine un bataillon de nobles étrangers, de pieux saints ou de valeureux guerriers... L'aura de Jeanne d'Arc et le privilège nobiliaire (en particulier l'exemption d'impôts) accordé par le roi Charles VII à ses descendants en ligne masculine comme féminine a notamment fait l'objet de nombreuses convoitises. Malgré des approximations, des erreurs grossières, la généalogie élaborée en 1612 par l'avocat général du Parlement de Paris Charles du Lys lui a par exemple donné le droit de porter les armoiries de la Pucelle. Et l'ouvrage a fait date... À toutes les époques, la passion nobiliaire pour la généalogie s'accompagne également de falsifications plus ou moins habiles. « Au Moyen Âge, les véritables officines généalogiques que sont les monastères n'hésitent pas à produire de faux actes pour célébrer les origines de leurs nobles bienfaiteurs, dont les tombeaux

ON ARRACHAIT QUELQUES FEUILLETS COMPROMETTANTS

sont hébergés dans l'église, le cloître ou le cimetière. Les réécritures, les interpolations (ajouts au texte d'origine) sont alors banales », reprend Germain Butaud. Aux siècles suivants, quand le cadre juridique se renforce et qu'apparaît l'imprimerie, la science de la généalogie s'élargit à un petit monde bigarré de scribes : juristes et chanceliers, historiographes, hérauts d'armes, notaires, archivistes, érudits de tous poils, les uns obscurs, les autres réputés. Mais ces auteurs restent souvent les obligés des rois, des princes et des seigneurs. Autant dire que ceux qui désirent plaire à leur commanditaire ou se cherchent un protecteur ont intérêt à leur offrir un récit mettant en valeur la mémoire familiale et le glorieux passé. Sous l'Ancien Régime, certains gentilshommes se consacrent encore eux-mêmes à l'histoire de leurs ancêtres, mais la tâche réclame tant de travail que la plupart s'adressent à des techniciens reconnus pour leurs compétences à exploiter des documents anciens. Tantôt en quête de vérité, tantôt enclins à l'arranger.

À LIRE
Les enjeux de la généalogie, XII^e-XVIII^e siècle, Valérie Piétri et Germain Butaud, éd. Autrement, 2006.

Les monastères médiévaux, gardiens des généalogies nobles, n'hésitaient pas à fabriquer des faux pour glorifier les origines de leurs bienfaiteurs (enluminure d'un scribe au travail, début du XIV^e siècle).

CAMOUFLAGES ET EXPERTISES

Le marché est d'autant plus fructueux que depuis François I^{er}, la vente d'offices s'est multipliée pour remplir les caisses du royaume. À l'indignation de la noblesse immémoriale, dont les ancêtres peuvent remonter au XI^e siècle, la noblesse de robe est devenue la partie la plus dynamique de l'élite. Des



tensions auxquelles Louis XIV décide de mettre bon ordre, en lançant sa grande enquête sur la noblesse en 1666 (voir *La chasse aux faux nobles est ouverte* p. 46). La pression exercée sur les familles nobles pour prouver leur filiation donne de l'ampleur à la production de faux. Quand il ne s'agit pas de rehausser l'ancienneté d'une lignée en retouchant des titres authentiques, le faux cherche à occulter une origine roturière récente. « Dans les pays du Midi, on trouve certains anciens registres de notaires qui ont été révisés, revus et corrigés par des familles parvenues à la noblesse : on arrachait quelques feuillets compromettants, on camouflait par des taches d'encre opportunes la mention d'un métier artisanal, on substituait "habitant" (habitant) à "mercator" (marchand) ou "nobilis vir" (noble homme) à "providus vir" (homme sage, prud'homme) », précise Germain Butaud. En Bretagne, d'anciens registres de feux ou foyers ont également été retouchés pour passer devant la commission. Les réformateurs, débordés par la demande, laissent alors passer beaucoup de faux. Une reconnaissance officielle est ainsi donnée à des généalogies « romancées » ou à l'authenticité douteuse, ensuite reprises dans les ouvrages historiques.

Les supercheries ne réussissent pourtant pas toujours. Car dans le même temps, l'expertise des documents prend son essor. En 1665, Jacques Raveneau, expert en graphologie auprès du Parlement, publie ainsi le premier traité sur l'analyse des écritures anciennes : *Traité des Inscriptions en Faux et reconnaissances d'écritures & signatures par comparaison & autrement*. « Désormais, quand des pièces posent problème, des experts, notaires, greffiers, écrivains-jurés sont chargés de faire un rapport. Ils savent reconnaître les écritures contrefaites, les graphies anachroniques, la récupération des parchemins après grattage, leur vieillissement par toutes sortes de procédés, comme le lessivage, le jaunissement artificiel grâce à du safran mêlé à de la gomme. Les pièces apocryphes attirent aussi le soupçon quand elles en viennent à bouleverser trop fortement la hiérarchie au sein de la noblesse », détaille Germain Butaud.

À cette époque, il y a ainsi quelques condamnations pour faux. Le cas du généalogiste Jean Haudicquer de Blancourt a marqué les mémoires. En 1693, après avoir épousé la petite fille du fameux historiographe André Du Chesne et fait main basse sur ses archives, il publie un nobiliaire de Picardie. Or l'ouvrage s'appuie en partie sur des « forgeries » et des actes falsifiés. L'affaire s'ébruite et se termine, le 3 septembre 1701, par une condamnation d'Haudicquer aux galères, peine commuée en prison perpétuelle. En 1708, la Bibliothèque du roi récupère ses manuscrits et un nouveau nobiliaire de Picardie est élaboré pour rétablir la vérité. Bientôt, la Révolution va pourtant balayer bien des certitudes...

Pascale Desclos